VILLE DE MÉTIS-SUR-MER PROVINCE DE QUÉBEC

SESSION ORDINAIRE POUR L'ARRONDISSEMENT DE MACNIDER **TENUE LE 15 MARS 2021**

Procès-verbal de la séance régulière pour l'arrondissement de MacNider de la Ville de Métissur-Mer tenue en téléconférence le lundi 15 mars 2021.

Étaient présents Mme la présidente June Smith, M. le Conseiller Christopher Astle et Mme la Conseillère Rita D. Turriff, ainsi que Stéphane Marcheterre, Directeur général et secrétairetrésorier.

RÉSOLUTION # 21-03-09 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. le Conseiller Christopher Astle et résolu à l'unanimité que la séance de l'arrondissement de MacNider soit ouverte à 18 h 30.

RÉSOLUTION # 21-03-10 ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. le Conseiller Christopher Astle et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance :

- 1. Ouverture.
- Lecture et adoption de l'ordre du jour.
 Approbation du procès-verbal de la séance du 1 février 2021.
- 4. Comptes à payer.
- 5. Varia ouverts:

 - 5.1. Approuver le budget de l'OMH 2021;5.2. Transfert des mutations immobilières du registre foncier à la firme Évimbec Ltée;
 - **5.3.** Approuver l'entente de collaboration 2021 avec Héritage Bas-St-Laurent;
- 6. Période de questions.
- 7. Date de la prochaine séance : Lundi 12 avril 2021, 18 h 30, au bureau municipal.
 8. Levée de l'assemblée..

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

RÉSOLUTION # 21-03-11

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE RÉGULIÈRE DE LA L'ARRONDISSEMENT MACNIDER TENUE LE 1 FÉVRIER 2021

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que le procèsverbal de la séance ordinaire de l'arrondissement de MacNider tenue le 1 février 2021 soit approuvé tel que soumis.

4. COMPTES A PAYER

Il n'y a aucun compte à payer.

5. VARIA OUVERT

5.1 Approuver le budget de l'OMH 2021.

Une résolution a été adoptée par la Ville afin d'approuver le budget 2021 de l'OMH de Métissur-Mer, comportant les caractéristiques suivantes :

REVENUS	50 981.00 \$
DÉPENSES	88 891.00 \$
DÉFICIT	(37 910.00 \$)
CONTRIBUTIONS SHQ	34 119.00 \$
CONTRIBUTIONS MUNICIPALITÉ	3 791.00 \$

5.2 Transfert des mutations immobilières du registre foncier à la firme Évimbec Ltée.

CONSIDÉRANT QUE le contrat avec la firme Évimbec Ltée en matière d'évaluation foncière a débuté le 1^{er} janvier 2021;

CONSIDÉRANT QUE le Registre foncier transmettait à la firme Servitech tous les avis, dont les contrats notariés affectant le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'article 10 de la *Loi concernant les droits sur les mutations immobilières* exige une résolution avant de modifier le destinataire des mutations et des mises à jour du rôle.

POUR CES MOTIFS:

Une résolution a été adoptée par la Ville afin :

QUE la Ville de Métis-sur-Mer, par la présente résolution, informe la Direction générale du registre foncier qu'à compter du 1^{er} janvier 2021, il n'est plus requis de transmettre à la firme Servitech les avis de mutations et les avis de mises à jour du rôle d'évaluation de la Ville de Métis-sur-Mer. Ces avis doivent être transmis à la firme Évimbec Ltée à compter de cette date. De plus, la facturation des frais sera à transmettre à la Ville de Métis-sur-Mer.

5.3 Approuver l'entente de collaboration 2021 avec Héritage Bas-St-Laurent.

Une résolution a été adoptée par la Ville afin d'accepter l'offre de service de l'organisme Héritage Bas-St-Laurent concernant la collaboration entre les deux organismes, entre autres pour la production du journal local, Info-Métis, et la gestion de la bibliothèque publique tel que présenté par le directeur général, M. Guy Caron. Cette entente est valide pour l'année 2021.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question écrite reçue des citoyens par courriel, par la poste ou au bureau.

7. DATE DE LA PROCHAINE SESSION

La date de la prochaine séance est le lundi 12 AVRIL 2021, à 18h30 à la salle du conseil ou en téléconférence.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION # 21-03-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la Conseillère Rita D. Turriff propose que la séance soit levée à 18h35.

Approuvé lors de la session tenue :	
lune Smith, présidente	Stéphane Marcheterre, Directeur général et secrétaire-trésorier